



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 36

Mercredi 2 octobre 2024

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

- La route direction Moron depuis la croisée du bas du village jusqu'à la place de sport, sera fermée à tout véhicule. Il ne sera donc pas possible de traverser le village en véhicule.
- L'axe Moutier-Bévilard sera fermé dans la partie village, il ne sera donc pas possible de traverser ou d'accéder au village depuis Moutier. Exceptions: Services d'intervention.

Les personnes concernées qui souhaitent emprunter un véhicule pour quitter le village durant cette période devront parquer leur véhicule dans la zone prévue pour le parking de la manifestation.

Champoz, le 23 septembre 2024

Le Conseil Communal



Court

Avis de construction

Requérant: Sébastien Tschan, rue du Temple 14, 2738 Court

Propriétaire: idem requérant

Auteur du projet: Top Sun Energy SA, chemin des Nageux 15, 2087 Cornaux

Emplacement: parcelle N° 289, au lieu-dit «rue du Temple 14», 2738 Court

Patrimoine: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti B

Projet: installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment

Chauffage: inchangé

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: Village ancien

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 octobre 2024 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 25 septembre 2024

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérant: Christian Frei, Sur-le-Benevis 1, 2738 Court

Propriétaire: idem requérant

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 1455, au lieu-dit «Rue des Gorges 26», 2738 Court

Projet: pose d'une nouvelle réclame non lumineuse en façade Nord (parallèle à la route cantonale), réfection de la peinture des façades (nouvelles couleurs: blanc cassé et gris), suppression des briques en verre de part et d'autre de la porte d'entrée en façade Nord et remplacement par un mur en maçonnerie

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 2 octobre 2024

Municipalité de Court, administration municipale

Blocage d'un chemin pour une durée indéterminée Travaux dans le secteur entre Court et Sorvilier

Le présent avis annule et remplace celui publié le 25 septembre 2024 sur le même sujet.

Dans le cadre des travaux du plan d'aménagement des eaux (PAE) de la Birse, le chemin de



Belprahon

Compost

Nous informons la population que du compost est à disposition à la déchetterie.

Belprahon, le 2 octobre 2024

Le Conseil communal

Plantation et taille des arbres, haies, buissons et semis des cultures le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun

Les riverains des routes énumérées ci-dessus sont priés de tailler leurs arbres, haies, buissons, semis des cultures **jusqu'au 15 novembre au plus tard**. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (soit au-dessus des routes). Au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, la hauteur est réduite à 2.50 m. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public. La visibilité ne doit en aucun cas être réduite. Pour le surplus, adressez-vous à l'inspecteur des routes de l'Office des ponts et chaussées ou à la commune. Après cette date, un contrôle sera effectué par les responsables communaux et si les présentes directives ne sont pas respectées, une procédure de rétablissement à l'état conforme à la loi pourrait être lancée.

Belprahon, le 2 octobre 2024

Le Conseil communal



Champoz

Avis fermeture de la route - Marché d'automne

En raison du traditionnel marché d'automne qui se déroulera dans le village de Champoz, les tronçons de route suivants seront fermés à tout trafic le samedi 5 octobre 2024 de 6h à 19h:



Corcelles

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Auteur du projet: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Propriétaire foncier: Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 3 à Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Projet: Aménagement d'une place en groise de 72m² à l'ouest

Zone d'affectation: M2pc

Recensement arch.: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti A

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 2 novembre 2024**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous ou directement sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 26 septembre 2024

Le secrétariat communal

Corvées 2024

Les citoyennes et citoyens effectuant des travaux pour la commune sont prié(e)s de remettre leur liste de corvées au bureau communal jusqu'au 2 décembre 2024 au plus tard.

Les listes de corvées doivent être arrêtées au 30 novembre 2024.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui contribuent, par leur travail, au bon fonctionnement de la commune.

Corcelles, le 26 septembre 2024

Le Conseil communal

mobilité douce qui longe la Birse et qui relie Court à Sorvilier (tronçon situé sur le territoire communal de Court) est inaccessible depuis le mercredi 25 septembre 2024 et ce, pour une durée indéterminée. Aucun passage (même à pied) n'est autorisé dans ce secteur. La zone de Virelore est, quant à elle, toujours accessible via le centre du village de Court.

Ce blocage est justifié par des travaux conséquents faisant planer le risque d'un potentiel accident, accident que les autorités municipales veulent à tout prix éviter.

Le Conseil municipal remercie la population et les personnes concernées de leur compréhension.

Court, le 2 octobre 2024

Municipalité de Court, Conseil municipal

Corps Sapeurs-pompiers Montoz

Le recrutement du CSP Montoz se déroulera le :

Lundi 28 octobre 2024 à 19h30
au hangar des Sapeurs-pompiers de Court
Rue de la Vallée 19

Les personnes âgées dès 21 ans, résidant à Court ou Sorvilier et désirant faire partie des sapeurs-pompiers sont cordialement invitées à participer à cette présentation. Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement sur place pour incorporer le CSP Montoz dès 2025. Le CSP Montoz se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à son recrutement et vous remercie d'avance de votre engagement.

L'Etat-major



Crémines

Rappel du Règlement de police concernant les chiens

Pour donner suite à plusieurs interpellations, nous rappelons aux détenteurs de chiens qu'ils doivent respecter le Règlement de police stipulant qu'au village les chiens sont tenus en laisse. Leurs déjections ne doivent pas souiller les espaces publics et privés. Les propriétaires prennent les mesures nécessaires à cet effet. A l'extérieur de la localité, les chiens doivent rester constamment à vue de la personne qui en a la garde, laquelle doit être capable de les rappeler et de les tenir sous son contrôle.

Crémines, le 18 septembre 2024

Le Conseil communal

Fermeture du secrétariat communal

Pour information, le secrétariat communal sera fermé du 7 au 20 octobre 2024.

Réouverture le mardi 22 octobre 2024 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants :

- 076 319 03 71
- 077 450 83 27

Crémines, le 2 octobre 2024

Le Secrétariat



Grandval

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier : Monsieur Ludovic Ruch, Champs Colnats 28, 2745 Grandval

Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 1061, Grand-Rue 41, 2745 Grandval

Projet : Aménagement des combles avec la création de deux chambres, installation de velux et démolition de la cheminée sur la façade sud.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés

Zone : Zone mixte centre, Périmètre ISOS

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse. Les éventuelles compensations des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Grandval, le 2 octobre 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : M. Francis Freudiger, Grand-Rue 45a, 2745 Grandval.

Emplacement : parcelles N°s 883 et 106, au lieu-dit : « Grand-Rue 59 », commune de Grandval.

Projet : pose d'enrobé bitumineux et mise en place d'un couvert à véhicules.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dérogations : art. 80 LR et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 octobre 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Elections municipales

Les ayants droit au vote en matière communale sont convoqués

DIMANCHE 24 novembre 2024 de 10h30 à 11h30

au collège, salle du Conseil municipal pour procéder, par les urnes, selon le système majoritaire, à l'élection de

- un(e) Maire(esse), Président(e) des assemblées ;
- quatre membres du conseil municipal

pour la période 2025-2028.

Les listes de candidat(e)s doivent être déposées au secrétariat municipal, en deux exemplaires identiques, jusqu'au 44^e jour précédant le scrutin, soit jusqu'au

vendredi 11 octobre 2024 à 17h

conformément à l'article 22 du Règlement concernant les élections aux urnes.

Toute liste de candidats doit être signée d'au moins cinq (5) citoyens habilités à voter dans la commune et porter, en tête, pour se distinguer des autres listes, une dénomination qui en indique la provenance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le règlement municipal.

Si un deuxième tour est nécessaire, il aura lieu le Dimanche 15 décembre 2024, aux mêmes heures et dans le même local.

Grandval, le 18 septembre 2024

Corvées communales 2024

Nous rappelons aux personnes concernées que le décompte des heures de corvées doit être arrêté au 31 octobre 2024 et être remis soit au responsable du dicastère soit au secrétariat jusqu'au 15 novembre 2024

Grandval, le 2 octobre 2024

Le Conseil municipal



Moutier

Avis de construction

Requérante : Cab Consultim Sàrl, Grand-Rue 14, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : SEO Sàrl, Rue de L'Ecluse 29, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 1328, au lieu-dit : « Beau-site 1 », commune de Moutier.

Projet : démolition d'un site industriel et construction d'un immeuble résidentiel de 8 logements avec parking souterrain, pose de panneaux photovoltaïques en toiture et aménagement d'une place de jeux.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Dérogations : art. 80 LR, art. 26 et 32 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 octobre 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Bnomad, Chemin des Charmilles 2, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 48, Chemin des Charmilles 2

Projet : Utilisation pendant la saison hivernale, comme saunas et secondairement pour chambres d'hôtes, des 2 igloos (dômes géodésiques) existants déjà autorisés pour la saison estivale.

Zone : H2

Recensement architectural : Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 25 octobre 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 septembre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Gritto Vidol, Rue Centrale 15, 2740 Moutier

Auteur du projet : Jolimmo Sàrl, 2853 Courfaivre

Emplacement : Parcelle N° 7, Rue du Stand 20

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau, remplacement

fenêtres, isolation périphérique et construction d'un balcon en façade Est.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 25 octobre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 septembre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Freiburghaus Sylvia et Suzanne, Clos Leuchu 20, 2740 Moutier

Auteur du projet: YAPI Electromécanique SA, 1260 Nyon

Emplacement: Parcelle N° 2194, Clos Leuchu 20

Projet: Pose d'une mini-step.

Zone: Agricole

Dérogation: Art. 24 LAT

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 25 octobre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 septembre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Ramirez Javier Francisco, Rue de Chalière 13, 2740 Moutier

Auteur du projet: ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2877, Rue de Chalière 13

Projet: Remplacement du chauffage électrique actuel par une pompe à chaleur air/eau

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 2 octobre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Verrillo Chloé et Alessandro, Rue Neuve 3, 2740 Moutier

Auteur du projet: Boegli Jardins, 2762 Roches

Emplacement: Parcelle N° 3363, Plein-Soleil 23

Projet: Déplacement de la piscine projetée vers l'Ouest, pose d'une pompe à chaleur air/eau pour chauffage de la piscine et rehaussement des murs de soutènement

Zone: PQ «Prés Zuber»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et

motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 2 octobre 2024

Services Techniques-Urbanisme

Mise à disposition de compost

Une benne de compost sera mise à la disposition de la population **dès le vendredi 4 octobre 2024**:

- à côté du point de récolte de la rue du Viaduc

Pour une bonne utilisation du compost sur les jardins ou autres plantations, il faut compter environ **8 à 10 litres par m²**.

Moutier, le 2 octobre 2024

Services Techniques - Travaux Publics - Moutier

Chemin des Mûriers - Avis de travaux

Suite à plusieurs fuites consécutives qui se sont produites le long du chemin des Mûriers, le Service des Eaux va procéder au remplacement de la conduite de distribution d'eau potable.

Ces travaux ont débuté le lundi 30 septembre 2024 et dureront environ 2 semaines et ce pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables.

Nous demandons aux habitants du quartier, aux livreurs et à la population de Moutier et des environs de bien vouloir prendre note des restrictions de circulation et de se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la Municipalité de Moutier et le Service des eaux vous remercient de votre compréhension et de votre collaboration.

Moutier, le 2 octobre 2024

Services industriels - Eaux

Courses d'entraînement de motocross

Nous informons la population prévôtoise que l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne, sur recommandation de la commune, a délivré l'autorisation suivante s'agissant de l'organisation de courses d'entraînement de motocross:

Titulaire de l'autorisation

Racing Club Isadora, M. Albert Ruch, Clos Hennet 3, 2740 Moutier

Lieu

2740 Moutier «Clos Hennet», parcelles de M. Albert Ruch

Dates et durée de la manifestation

5 et 6 octobre 2024

9h à 12h et 13h30 à 17h30

Dates de remplacement:

12 et 13 octobre ou 19 et 20 octobre 2024

Moutier, octobre 2024

Conseil municipal



Avis de construction

****Modification de la demande de permis de construire publiée les 29 mai 2024 et 5 juin 2024****
«L'opposition déposée lors de la première publication demeure valable»

Requérante: Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 35, 133, 145, 193 et 393, au lieu-dit: «Les Champs des Fouats», Souboz, commune de Petit-Val.

Projet: viabilisation du secteur «Les Champs des Fouats», aménagement d'un accès routier en enrobé et mise en place des divers réseaux de distribution (alimentation en eau potable, assainissement, électricité et télécommunication).

Modifications: **réduction de l'accès routier en enrobé de 3.80 à 3 mètres et aménagement d'une banquette stabilisée de 50 cm du côté Nord.**

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: H3, agricole et domaine public (routes communale et cantonale).

Objet protégé: IVS d'importance régionale BE 2053.2.

Dérogation: art. 24 LAT.

Remarques: facilités accordées quant à la pose de gabarits au Nord de la route. Un panneau d'information avec les plans du projet est posé sur le lieu du projet pour assurer l'information suffisante des voisins et du public.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 octobre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 septembre 2024.

La préfète: Stéphanie Niederhauser.

Zones de protection des eaux souterraines pour la source du Maupas

La zone de protection des eaux souterraines pour la source du Maupas du service des eaux a été supprimée par décision de l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne (OED) le 20 août 2024.

Le plan des zones de protection de la source du Maupas pour l'alimentation en eau de Souboz et le règlement correspondant sont abrogés avec effet immédiat.

Souboz, le 2 octobre 2024

Conseil communal



04.0302.0179 – eBau 2024-14470

Avis de construction

Requérant(s): Ochsenbein, Mélissa et Camille, Rue de la Colline 42, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Atelier Muller Architecte Sàrl, Les Forges 5, 2732 Loveresse

Emplacement: Parcelle N° 1160, Rue de la Colline 42, 2732 Reconvilier

Projet: Transformation d'une maison familiale et agrandissement au sud-est de la parcelle. Remplacement du chauffage mazout par une PAC et installation de panneaux photovoltaïques.

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H2

Dérogations: art. 89 al.3 OC et art. 6 OPAIR

Publication: dès le 2 octobre 2024, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 2 novembre 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 30 septembre 2024

Administration des constructions

04.0302.0180 – eBau 2024-15891

Avis de construction

Requérant(s) : Gagnebin Gérard, Chemin des Dolaises 5, 2720 Tramelan

Auteur du projet : Bangerter Jean- Marc, Chemin de Courtelary, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 167, Rue Dr Tièche 43, 2732 Reconvilier

Projet : Construction d'un nouveau garage entre les groupes 43, 45. Utilisation des éléments déjà construits.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : Zone d'activités économiques AII

Publication : dès le 2 octobre 2024, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 2 novembre 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 30 septembre 2024

Administration des constructions

Administration municipale, vacances d'automne

En raison des vacances d'automne, les guichets de l'administration municipale seront fermés du 7 au 11 octobre 2024. Nous sommes atteignables pour les urgences et certains services restent à disposition par téléphone ou sur rendez-vous – **032 482 73 73**.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous informons que la prise de rendez-vous est privilégiée pour les demandes particulières.

Reconvilier, le 16 septembre 2024

Administration municipale

Saicourt

Avis de construction

Requérants : Jean-Marc et Marjorie Friedli, Route de la Chapelle 5, 2712 Le Fuet

Rue : Les Féverges 8b, 2712 Le Fuet

Parcelle N° : 917

Projet de construction : Agrandissement de la maison familiale avec création de 2 unités locatives.

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : P.Q. Les Féverges

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 1^{er} novembre 2024

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérante : Vitrina Skenderi, Rue de Champ-Fleuri 22, 2720 Tramelan

Rue : Route de Bellelay 26, 2712 Le Fuet

Parcelle N° : 847

Projet de construction : Pose d'une isolation périphérique sur les 4 façades, pose de stores en remplacement des volets existants et remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur.

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : Mixte

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 2 octobre 2024

Secrétariat municipal

Informations communales

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de formation, le bureau municipal sera fermé le vendredi 4 octobre 2024.

Le Fuet, le 30 septembre 2024

Conseil municipal

Saules

Avis de construction

Requérants : Liechti Fanny et Cédric, La Citadelle 22, 2732 Saules

Auteur du projet : Geiser Jacques, Rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière

Emplacement : Parcelle N° 164, Les Côtattes 72, 2732 Saules

Projet : Remplacement des fenêtres bois par des fenêtres en PVC triple vitrage imitation bois. Ouverture d'une fenêtre en façade Sud en porte-fenêtre et suppression des volets de la nouvelle ouverture. Remplacement de la porte d'entrée Sud en bois par une porte en PVC imitation bois. Pose d'une PAC air/eau pour remplacer le chauffage à mazout et élimination de la citerne à mazout. Création d'une salle-de-bains au 2^e étage.

Dimensions et genre de construction : Selon plans et dossier déposés

Zone : Habitation

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement**, auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai auprès de l'Administration communale, Milieu du Village 13, 2732 Saules.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 2 octobre 2024

Secrétariat communal

Fête de Noël de Saules

Les personnes intéressées à reprendre l'organisation de la Fête de Noël de Saules sont priées de s'adresser au secrétariat communal.

Saules, le 2 octobre 2024

Conseil communal

Sorvilier

Corps Sapeurs-pompiers Montoz

Le recrutement du CSP Montoz se déroulera le :

Lundi 28 octobre 2024 à 19h30

au hangar des Sapeurs-pompiers de Court

Rue de la Valle 19

Les personnes âgées dès 21 ans, résidant à Court ou Sorvilier et désirant faire partie des sapeurs-pompiers sont cordialement invitées à participer à cette présentation. Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement sur place pour incorporer le CSP Montoz dès 2025. Le CSP Montoz se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à son recrutement et vous remercie d'avance de votre engagement.

L'Etat-major

Informations communales

Blocage du chemin de mobilité douce entre Sorvilier et Court

Dans le cadre des travaux du plan d'aménagement des eaux (PAE) de la Birse, le chemin de mobilité douce qui longe la Birse et qui relie Sorvilier à Court est inaccessible, et ce, pour une durée indéterminée. Aucun passage, même à pied, n'est autorisé dans ce secteur. Ce blocage se justifie par des travaux conséquents faisant planer le risque d'un potentiel accident que les autorités municipales veulent à tout prix éviter. Le Conseil municipal remercie la population et les personnes concernées de leur compréhension.

Avis de déboisement

Dans le cadre des travaux du plan d'aménagement des eaux (PAE) de la Birse, des travaux de déboisement seront prochainement effectués sur le 2^e tronçon.

Marquages de sécurité

Les marquages de sécurité du village ancien seront effectués au printemps prochain, dès que les conditions météorologiques le permettront.

Sorvilier, le 2 octobre 2024

Le Conseil municipal

Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Patrick Berger, Grand-Rue 22, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Projet : pose d'une lucarne rampante sur le pan nord de la toiture du bâtiment Grand-Rue 22 sis sur la parcelle N° 1526 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural : ensemble bâti A.

Dérogation requise : à l'article 414 al. 5 pt 1 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 octobre 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de

compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 25 septembre 2024

Le chef des travaux publics



Avis de construction

Requérante : Alouettes Lerch SA, Grand-Rue 68, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelle N° 742, au lieu-dit: « Grand-Rue 68a », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : agrandissement du bâtiment N° 68a au Nord (local de stockage non chauffé) et aménagement d'un couvert ouvert sur un côté à l'Ouest pour l'entreposage de véhicules avec réfection complète de la toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : M3.

Dérogations : art. 212 et 414 al. 1 ch. 3 RCC et 31a OCEn.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} novembre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 octobre 2024.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

CSP Moron - Recrutement 2024

Le Corps des sapeurs-pompiers Moron n'organisera pas sa soirée de recrutement pour l'année 2024. Les personnes qui souhaitaient y participer ou désireuses d'obtenir des informations supplémentaires peuvent prendre contact avec le fourrier, Céline Kummer, à l'adresse: sapeurs.moron@bluewin.ch

Bévilard, le 25 septembre 2024

Commune mixte de Valbirse

Divers

Par8

Assemblée des délégués
du 31 octobre 2024 à 19h30

Au foyer de la paroisse de Moutier

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2024 – acceptation
4. Budget 2025 – acceptation
5. Rapport sur la protection des données
6. Activités du Par8
7. Informations des ministres
8. Parole aux délégués
9. Divers

Tavannes, le 24 septembre 2024

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Assemblée

L'Assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet aura lieu le **mercredi 6 novembre 2024 à 20 h à Crémines, halle de gymnastique**

Ordre du jour

- 1) PV de l'AD du 19.6.24
- 2) Demande de libération pour l'officier Christ René
Nomination du nouvel officier Lehmann Florian
- 3) Rapport du Président
- 4) Discuter et décider de la modification du règlement annexe VI art. 2 pour le salaire de la secrétaire, passant de CHF 2'000.- à 3'500.-.
- 5) Budget 2025
- 6) Rapport de l'autorité de la protection des données
- 7) Nomination de la fiduciaire Soresa pour l'année 2025-26
- 8) Divers

Les modifications du règlement retenues aux points 4 peuvent être consultées auprès des secrétariats communaux des communes affiliées au Syndicat, dès le 6 octobre 2024.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégué-es.

2746 Crémines, le 2 octobre 2024

**Validation
de vos avis
sur la
plateforme:
lundi 14h**

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier
en version électronique sur www.lasemaine.ch**

informations pratiques



Belprahon

Commune de Belprahon
Administration communale
Les Grands Clos 5, Belprahon
Case postale 257
2740 Moutier

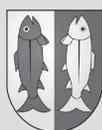
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27
Courriel: secretariat@belprahon.ch
Tél. de la caisse: 032 493 18 60
Courriel: caisse@belprahon.ch
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h
Site internet: www.belprahon.ch



Champoz

Commune mixte de Champoz
Les Grands Clos 19
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88
Courriel: secretariat@champoz.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
Site internet: www.champoz.ch



Corcelles

Commune mixte de Corcelles
Clos la Jus 27
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70
Courriel: secretariat@corcelles-be.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h
Jeudi de 17 h à 18 h 30
Site internet: www.corcelles-be.ch

Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10
Courriel: contact@court.ch
Site internet: www.court.ch

Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.

informations pratiques



Crémines

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémines

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55 / 079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9h à 11h et 15h à 17h

Mercredi 15h à 17h

Jeudi 15h à 18h

Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

Service social:

Lu et ve 9h à 11h et 14h à 16h

Ma et Me 14h à 16h

Jeudi 14h à 18h

Police administrative:

Lu – ma et ve 10h à 11h et 15h à 16h

Mercredi 15h à 16h

Jeudi 10h à 11h et 16h à 18h

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 12 14

Electricité.Eau. 032 494 12 14

**Service de piquet
Electricité. Eau 032 494 12 12**

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone).

Paiement immédiat en espèce.

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch